



Problème de stationnement

Par **je69340**, le **14/01/2011** à **09:45**

Bonjour, rnJ'habite dans une commune sur une route départementale où il y a beaucoup de nouvelles habitations, je désirerais savoir s'il y a une obligation au niveau de la commune ou du département sur le nombre de stationnement public par rapport au nombre d'habitants? Car à l'heure d'aujourd'hui il n'y a pas stationnement public dans le secteur. Le premier emplacement est à environ 400m et il n'y a que 8 places pour une concentration de 6 immeubles d'habitation et d'autres sont en train de se construire d'une moyenne de 60 logements par immeuble. rn rnMerci de vos réponses

Par **mimi493**, le **14/01/2011** à **14:06**

A ma connaissance, il n'y a pas de telles obligations.